



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 10 NOVEMBRE 2014**

CL 16/11/2014

■ Émotion samedi à Châteaubernard ■ Quatre ans après le triple meurtre de la déchetterie, une stèle a été dévoilée à la mémoire des victimes de Norbert Darriet.

# Une stèle du souvenir quatre ans après la tuerie

Stéphane URBAJTEL  
s.urbaixel@charentelibre.fr

**D**es gouttes de pluie légères pour accompagner la cérémonie. Les larmes contenues des proches et des intimes, soucieux de ne pas trop exposer leur peine. Samedi matin, quatre ans jour pour jour après la tuerie de Châteaubernard, un groupe silencieux s'est recueilli avec pudeur devant une stèle en pierre blanche, dévoilée à proximité de la déchetterie de sinistre mémoire. Un monument discret composé de trois blocs de calcaire. Un pour chaque défunt. Avec cette inscription, sobre: «En souvenir des victimes du 8 novembre 2010: Gérard Nadau, Évelyne Leroux et Sandie Bouillaud». Ce jour-là, Norbert Darriet, un gendarme à la retraite de 64 ans, récupérateur compulsif poussé par une incompréhensible folie meurtrière, a abattu les trois Charentais de sang-froid. Deux employées de Calitom, consciencieusement à leur poste de travail, et un usager, venu jeter ses déchets dans les bennes.

## Une peine profonde et une touche de rancœur

Son crime accompli, le tueur a retourné son fusil de chasse contre lui. Mais il a sur vécu: plus de deux



Trois blocs de calcaire comme autant de victimes. «Surtout ne pas oublier», ont murmuré la famille et les intimes.

Photos S. U

ans, allongé sur le lit d'une chambre carcérale, défiguré par la cartouche qui lui a emporté une partie du visage. Mis en examen pour assassinat, Norbert Darriet ne sera jamais jugé: il est mort début 2013, emporté par un œdème pulmonaire. «Surtout, ne pas oublier. Tout Châteaubernard doit

se rappeler de ce qui s'est passé.»

C'est la supplique murmurée samedi en marge de la cérémonie par Marie-José Vinchon, Julien Desvaux et Amélie Rétauin. La mère, le frère et la belle-sœur de Sandie Bouillaud.

«Cette stèle, confie Marie-José Vinchon, c'est un lieu de recueillement où je pourrai un jour amener mes petits-enfants». Expliquer à Yanis, 11 ans, et Nolan, 5 ans, que c'est ici que leur maman a perdu la vie. «Comme nous aujourd'hui, ils pourront y déposer une fleur.»

Devant le monument du souvenir, réalisé en quelques mois grâce au soutien de la mairie de Châteaubernard, la mère de Sandie Bouillaud ne le cache pas, sa peine profonde s'accompagne aussi d'une touche de «rancœur». Parce que la mort de Norbert Darriet a éteint toute procédure judiciaire. «Il n'y aura jamais de jugement. Ça aussi ça fait mal.»

Plus à l'écart, la sœur de Gérard Nadau confie le même sentiment d'injustice. «On nous a parlé de la folie d'un homme. Voilà la seule

”

C'est un lieu de recueillement où je pourrai un jour amener mes petits-enfants. Comme nous, ils pourront y déposer une fleur.



Une inscription sobre: «En souvenir des victimes du 8 novembre 2010: Gérard Nadau, Évelyne Leroux et Sandie Bouillaud».

explication fournie. Insuffisant.» Entourée des siens, dont sa maman, une dame âgée très digne, elle ne fera pas d'autres commentaires: si la famille de Sandie Bouillaud ressent le besoin d'exprimer une souffrance teintée parfois de colère, les intimes des deux autres victimes de Norbert Darriet font le choix de rester dans l'ombre. Et c'est tout aussi respectable. «Notre peine, nos sentiments, ça nous appartient», chuchote la sœur de Gérard Nadau.

## Quatre ans après la tuerie, l'hommage...



Trois blocs de calcaire près de l'ancienne déchetterie. Trois pierres pour trois vies fauchées par trois tirs de fusil de chasse. Trois pierres et cette stèle au texte très sobre : « En souvenir des victimes du 8 novembre 2010, Gérard Nadau, Evelyne Leroux, Sandie Bouillaud ». Samedi, à 11 heures, Pierre-Yves Briand, le maire, a dévoilé le monument dédié à la mémoire des victimes de Norbert Darriet. En présence des familles. PHOTO O. SARAZIN



Durant le Conseil municipal de Châteaubernard, mercredi. Jean-Luc Meunier et Christel Gombaud dépouillent les votes visant à désigner l'élu relais de Calltom. PHOTO S. L.

## L'opposition donne de la voix au Conseil

La réunion du Conseil municipal de Châteaubernard a eu lieu mercredi soir. Les élus - sans les quatre voix de l'opposition, qui a voté contre - ont donné leur aval pour une gestion des eaux pluviales intégrée dans le projet du Pôle sportif et ludique des Vauzelles.

Grand-Cognac devient le maître d'ouvrage, met à disposition les terrains nécessaires et assure 59 % du coût total propre à l'aménagement hydraulique du Pôle. Quant aux communes de Cognac et Châteaubernard, elles prennent en charge « le solutionnement de l'écoulement des eaux pluviales lié à l'avenue d'Angoulême, soit le bassin de rétention à ciel ouvert, le réseau d'acheminement jusqu'à l'exutoire et le surdimensionnement d'une partie du réseau d'eaux pluviales du Pôle ».

Pour le maire de Châteaubernard, la répartition entre les deux communes, 30 % pour Cognac et 70 % pour Châteaubernard (il en coûtera 400 000 euros environ à la commune), est justifiée, car « Châteaubernard envoie ses eaux sur Cognac ».

### « Une chance »

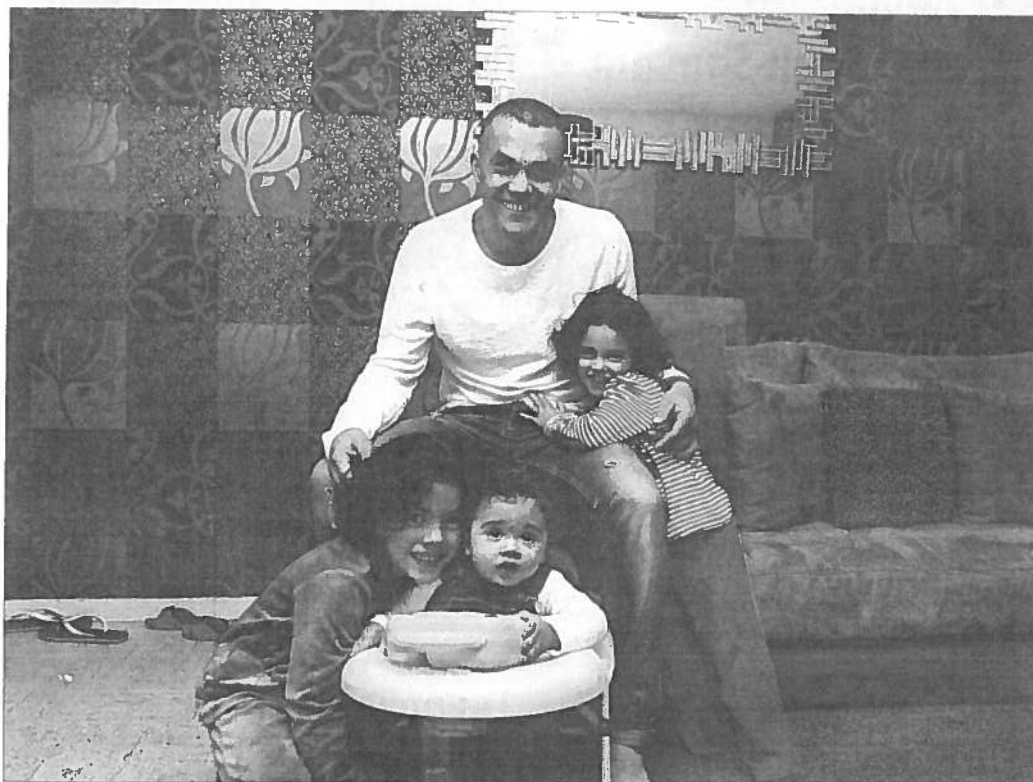
L'élu d'opposition Jean-Claude Fayssendie n'est pas de cet avis : « La part incombant à Châteaubernard est trop importante. » Il dénonce l'attitude de la ville voisine : « Cet aménagement permet à la Ville de Cognac de transférer à la Ville de Châteaubernard tout ce qui ne lui rapporte pas. » Et de citer le cimetière de Cognac et les équipements de foot situés sur la commune castelbernardine. « Une discussion de clocher à clocher » qui n'a pas lieu

d'être pour le maire : « Le poumon vert des Vauzelles est une respiration et constitue une chance pour les deux collectivités. »

### Coup de théâtre

Petit moment de flottement lors de la désignation d'un élu relais de Calltom. La majorité proposait de reconduire Michel Derand, lorsque, à la surprise générale, l'opposition a soumis une autre candidature, celle de Jean-Luc Meunier, et demandé un vote à bulletins secrets. Une urne a donc été cherchée à la hâte. Et le dépouillement fut sans surprise : quatre voix pour Jean-Luc Meunier et 23 pour Michel Derand. Un résultat sans surprise aussi pour l'opposition, qui entendait ici manifester son droit à être représentée dans les commissions intercommunales. Sandra Ballan

■ Mohamed Hafs a signé le premier CDI intérimaire de Charente ■ Lorsqu'il n'est pas en mission, son employeur, Randstad, lui verse un salaire ■ Il estime gagner ainsi en sérénité et confort de vie.



«A mon âge je savais que ça allait être compliqué de décrocher un CDI. Avec ce contrat, maintenant, je dors tranquille.»

Photo Majid Bouzzit

## Il est le premier Charentais à choisir l'intérim à vie

Julien PRIGENT  
j.prigent@charentelibre.fr

**M**ohamed Hafs a dit banco. Quand Randstad, son agence de travail temporaire, lui a proposé de devenir intérimaire à vie, ce Sojaldicien de 45 ans s'est empressé de signer le contrat qui le lie à durée indéterminée à son employeur.

Mohamed Hafs inaugure le dispositif en Charente: il est le premier à signer un CDI intérimaire, entre en vigueur en mars dernier. «J'ai toujours voulu signer un CDI, mais les entreprises dans lesquelles j'ai effectué des missions n'ont jamais été en mesure de m'en proposer. L'âge avançant, je savais que ça allait être de plus en plus compliqué. Maintenant ça y est. Avec ce nouveau contrat, je vous assure que je dors tranquille.»

### Payé même sans mission

Désormais, lorsque son agence angevine n'est pas en mesure de lui fournir une mission, il touche tout de même un salaire. Pour lui ce sera 1121 € nets par mois. Mais cela dépend des niveaux de qualification.

Mohamed Hafs voit ça comme

»

**Il y a des gens qui ne veulent pas travailler le week-end, qui ne veulent pas travailler la nuit. Moi, je n'ai jamais dit non à aucune mission.**

une sécurité. Car s'il lui arrive d'effectuer des contrats de 18 mois, il traverse aussi des périodes de vaches maigres. «Il y a quelque temps, ma femme, qui travaille aussi en intérim, a dû être arrêtée. Dans le même temps je n'ai pas eu la moindre mission durant trois mois. Financièrement, ce n'était pas simple. Maintenant que je suis en CDI, je n'aurai plus ce problème.»

Mohamed Hafs, c'est une sorte d'intérimaire modèle. Alors il estime que ce nouveau contrat est une sorte de prime à l'assiduité, à la ténacité. «Depuis ma sortie du lycée j'ai toujours travaillé en intérim. Il y a des gens qui ne veulent pas travailler le week-end, qui ne

veulent pas travailler la nuit. Moi, je n'ai jamais dit non à aucune mission», affirme cet homme qui au fil des années s'est spécialisé dans les métiers de l'impression et met en avant son «goût pour la diversité des métiers, pour le travail avec des équipes différentes». Une récompense pour les meilleurs intérimaires? C'est un peu ça, selon Jean Roquet, directeur régional de Randstad. «C'est une reconnaissance de notre part envers des gens qu'on connaît qui ont une employabilité, et sur lesquels on peut investir en temps de formation.» Il s'agit selon lui «d'un engagement mutuel: l'intérimaire a des devoirs et nous, on lui fait confiance. Mission ou pas, on le paiera.»

### Plus simple pour décrocher un crédit bancaire?

Un CDI pour se simplifier la vie? Ce n'est pas l'avis de FO et de la CGT, les syndicats non-signataires de cet accord de branche (lire encadré) qui, selon eux, ne fait qu'entériner et même accroître la précarité. Mohamed Hafs ne voit pas les choses ainsi. Le contrat implique

qu'il lui faut désormais répondre aux offres de missions dans la demi-journée, qu'il n'a pas le droit de refuser l'une d'entre elles si elle correspond à ses compétences et se situe dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de chez lui, ni si elle est rémunérée au moins 70% de l'ancienne mission. «Quand vous êtes intérimaire, ce sont des paramètres que vous avez déjà en tête.»

Selon lui, ce nouveau contrat devrait lui permettre d'offrir un visage plus présentable auprès des banques. Car ce père de famille aimerait maintenant quitter l'appartement dans lequel il vit avec Naïma et leurs trois enfants, pour aller habiter une petite maison «avec un jardin».

Et pour obtenir un crédit, il faut un CDI: «Il y a peu, on voulait un crédit pour acheter une nouvelle voiture. On nous a dit 'non' parce qu'on est en intérim. Maintenant, ça va peut-être changer.»

(1) L'accord a été signé en juillet 2013 entre les partenaires sociaux de la branche travail temporaire. Les syndicats CFDT, CFTC, CFE/CGC ont apposé leurs signatures au côté de l'organisme patronal, Prism'emploi. La CGT ainsi que Force Ouvrière ont, elles, refusé de signer. Cet accord prévoit également l'allongement de la durée moyenne des missions des intérimaires.

### Un pas de plus vers la précarité?

«Sécurisation des parcours professionnels des intérimaires». C'est ainsi qu'est baptisé l'accord entre le patronat et les agences d'intérim, signé en juillet 2013, permettant de signer des CDI intérimaires.

Ce n'est pas l'avis de la CGT et de FO. Ces deux syndicats ont refusé de le signer. Pourquoi? Parce qu'il ne fait que valider une précarité des salariés, selon eux. «Ils ne pourront pas décider de leur prise de congés. La société d'intérim les obligera à les prendre entre deux missions.»

Refuser une mission pourra être considéré comme une faute qui pourra aller jusqu'au licenciement. Au final, une plus grande précarité les attend-il, souligne la CGT qui parle aussi de vacances imposées au salarié, ce que dément Mohamed Hafs.

«L'intérimaire va perdre sa prime de 10% de fin de mission et il ne pourra pas aller chercher un autre emploi lorsque celle-ci se terminera. Et en attendant la prochaine mission, il ne rentrera pas dans les effectifs du chômage», ajoute Samantha Dumousseau, la secrétaire départementale de la CGT, qui tient-elle à préciser, se défend ad'être dans la contestation permanente».

Dans les agences d'intérim, on n'a évidemment pas la même lecture des événements. «Avec cet accord, tout le monde est gagnant. Les employés et les agences, qui prouvent qu'elles ont un vrai rôle à jouer dans l'emploi», indique Jean Roquet, directeur régional de Randstad.

### L'emploi intérimaire accuse le coup

L'emploi intérimaire n'est pas au beau fixe en France. L'intérim, c'est un peu le baromètre de la situation économique du pays.

Lorsque tout va bien, on embauche. Quand ça coïncide, l'emploi intérimaire est la variable d'ajustement des entreprises. En septembre, le nombre des emplois intérimaires (ils sont 600 000 en France, des hommes pour les trois-quarts) a ainsi chuté de 2% par rapport au même mois de 2013, selon le baromètre mensuel Prism'emploi (la fédération patronale du secteur du travail temporaire).

Une diminution en grande partie liée à la baisse d'activité du BTP (diminution de 18,6% en un an). Or le bâtiment est le deuxième secteur à avoir le plus recouru à l'intérim (12,8%), derrière l'industrie (51,1%), selon les chiffres publiés par nos confrères du quotidien économique La Tribune. Cette baisse reste cependant à relativiser.

### Chiffres

**600 000.** C'est le nombre d'intérimaires en France.

**20 000.** A l'horizon 2017, c'est le nombre de CDI intérimaires que s'est engagé à signer Prism'emploi, l'organisme qui regroupe 90% des agences d'intérim françaises.

**10%.** Les intérimaires perçoivent 10% de frais de précarité à la fin de leur mission. Ceux qui signeront un CDI intérimaire ne toucheront plus cette prime. Cette somme sera désormais allouée à un «fonds de sécurisation des

parcours des intérimaires» finançant les intermissions et la formation des travailleurs temporaires, il sera également financé par une cotisation versée par les agences d'intérim représentant 0,5% de la masse salariale.



CL 10/11/2014

# Greta: une tuile de 300 000 €

L'organisme de formation continue de l'Éducation nationale en Charente a perdu un gros marché régional quinquennal. Il doit se séparer de huit filières et de cinq collaborateurs.

Benoît CAURETTE  
b.caurette@charentelibre.fr

**H**uit formations perdues, 300 000 euros en moins en cinq ans. Les enveloppes du service public régional de formation professionnelle (SRPF) sont passées sous le nez du Greta de la Charente et la note à payer est lourde. «*Nous sommes obligés de nous séparer de quatre formateurs et d'un emploi administratif*», déplore Annick Delfosse, proviseure du lycée Jean-Albert Grégoire de Soyaux et présidente de l'organisme de formation continue d'adultes piloté par l'Éducation nationale.

Tous étaient en CDD reconductibles, certains espéraient un CDI (lire l'encadré). «*Ils ne devraient pas rencontrer trop de difficultés à se reclasser*», espère la présidente.

En 2009, le Greta avait décroché le marché SRPF quinquennal pour le financement des CAP de conducteur routier de transport de voyageurs, de conducteur routier de transport de marchandises, de maçon, et de constructeur en béton armé. Mais aussi d'un CQP d'enduseur façadier et des titres professionnels de constructeur professionnel en voiries et réseaux, de cariste d'entrepôt, et enfin de conducteur de pelle hydraulique et chargeuse pelleteuse.

## «Évidemment, le Greta c'est plus cher»

Des formations qui ont accueilli au total quelque 400 stagiaires entre 2009 et cette année. Elles existent toujours en Charente mais sont assurées, pour le quinquennat à venir, par l'Alfa pour celles du bâtiment, et par l'association pour le développement de la Formation professionnelle dans le Transport (AFT) pour celles du transport.

«*Il n'y a plus de marché protégé et tellement de prestataires maintenant que fatalement c'est difficile pour tout le monde d'en vivre*», note Henri Lalouette, syndiqué FO de l'organisme, qui regrette que le Greta de Charente soit «*le seul à n'avoir rien obtenu de ce SRPF*», ce gros gâteau de la Ré-



Le Greta de la Charente accueille en divers lieux (ici le collège Palet à la Grande Garenne, en février 2013) quelque 3 000 stagiaires adultes par an. Ces cinq dernières années, la Région finançait entièrement huit formations.

Photo archives Phil Messelet

gion qui se monte à 29 millions d'euros en année pleine et est partagé entre les organismes de formation des quatre départements du Poitou-Charentes.

«*Si, précise Annick Delfosse, nous avons obtenu des aides, mais en co-traitants, pour de petites formations, notamment en commerce au lycée Jean-Monnet de Cognac. Ça ne suffira pas à combler le trou dans la caisse.*» Une

«*caisse*» de 2,6 millions d'euros en septembre dernier, servant à faire vivre une cinquantaine de salariés et à accueillir quelque 3 000 stagiaires par an.

L'organe charentais ignore encore pourquoi il a été recalé. «*Les justifications de la Région ne sont pas encore arrivées*», dit Annick Delfosse, mais la question des tarifs semble l'explication la plus plausible. «*Évidemment, le Greta*

*c'est plus cher. Parce que nous prenons en compte le temps de préparation des cours de nos formateurs quand d'autres organismes, les cours sont tout préparés et tirés dans une base. Je reste attachée à notre façon de procéder, à nos exigences de qualité et j'espère que dans cinq ans, la Région travaillera de nouveau avec le Greta de la Charente pour son SRPF.*»

## «Je viens de rejoindre la cohorte des CDD non renouvelés»

Après deux CAE et deux CDD renouvelés depuis janvier 2013, cette salariée qui fait partie de la charette a tenu à témoigner. «*Quand vous intégrez le Greta, dans le cas d'un agent administratif, c'est généralement par le biais d'un CAE/CUI contrat aidé, à mi-temps ou si vous avez de la chance à temps complet, ce fut mon cas. Par la suite, si vous êtes de nouveau chanceux, ce qui fut encore mon cas, vous pouvez bénéficier d'un statut de*

*contractuel par le biais d'un CDD qui, selon la date d'entrée, pourra être d'un à six mois. On vous fait entrevoir qu'il pourra éventuellement être transformé en CDI après une période de six années consécutives de CDD à temps complet, c'est-à-dire que si vous êtes à mi-temps il vous faudra patienter douze ans... Et c'est bien sûr sans compter la période passée en CAE/CUI qui n'est pas comptabilisée pour votre ancienneté au sein du Greta. Alors, il est facile d'imaginer le*

*sort de ceux qui entrent en qualité de formateurs directement en CDD quand ils ne sont pas vacataires, sachant que peu d'entre eux sont employés à temps complet et que leur sort dépend de la survie de leur session de formation. Je viens de rejoindre la cohorte des CDD non renouvelés au titre d'un sureffectif évident face au manque à gagner prévisible. Le gouvernement, avec le soutien de ses institutions publiques, crée et alimente la précarité.»*

# Le dispositif Voisins vigilants en renfort

La réunion mensuelle du Conseil municipal s'est tenue lundi 3 novembre. À l'ordre du jour, la mise en place de l'opération Voisins vigilants, en collaboration avec la gendarmerie de Cognac.

Depuis quelque temps, de nombreux vols et larcins sont commis sur la commune sans qu'il soit possible d'identifier les auteurs. Afin d'essayer de régler ce problème, le maire, Pascale Belle, a contacté la gendarmerie. Cette dernière lui a proposé la mise en place du système Voisins vigilants, qui a déjà fait ses preuves en Charente. Ce dispositif est basé sur un retour rapide des informations auprès de la gendarmerie. Retour qui, dans la majorité des cas, permet d'identifier et d'arrêter les auteurs des vols.

Sur le territoire de la Communauté de communes de Grand-Cognac, une autre ville doit faire face à ce genre de problème : Cherves-de-Cognac. Une réunion des maires et des élus se tiendra donc à la mairie de Cherves jeudi 20 novembre, afin d'échanger et de statuer sur la mise en place de cette action.

## Au fil des dossiers

Les élus ont aussi discuté de la renégociation des contrats pour les collectivités : gaz, électricité, etc. Des devis ont été reçus ; ils proposent un gel des tarifs sur trois ans. Afin d'obtenir un maximum de résultats, l'isolation des caves, salles de classe, centre culturel, etc. va être revue et accentuée. Une porte coupe-feu va également être installée à l'école, entre la laverie et le local du stockage des produits. Un devis est aussi attendu pour la réalisation d'une sortie de secours



Le dispositif Voisins vigilants est basé sur un retour rapide des informations auprès de la gendarmerie. ARCHIVES « SUD OUEST »

pour la cuisine de l'école. Enfin, une isolation phonique et thermique est à l'étude pour le centre culturel (le devis est de 6 500 euros HT pour 285 mètres carrés).

Des travaux de voirie auront lieu dans la rue de Gâtechien (au niveau de la Pommeraie), chemin Saint-Rémi (dans la partie haute) et également chemin de la Terrière. À l'étude également : l'installation d'un coussin berlinois de-

vant la boulangerie afin de couper la trop grande vitesse des véhicules (coût : 840 euros HT).

Demain, pour la cérémonie du 11 Novembre au monument aux morts, un dépôt de gerbe sera effectué par le maire et le Conseil municipal à 11 h 45. La liste des noms des soldats tombés au champ d'honneur sera lue par les enfants des écoles.

**Colette Guné**

So 10/11/2014

# Agressions répétées ce week-end

## CHARENTE À plusieurs reprises, les policiers d'Angoulême et Cognac ont été agressés lors de leurs interventions



La police victime de plusieurs agressions en moins de vingt-quatre heures. ARCHIVES K.T.

À trois reprises, en moins de 24 heures, les policiers d'Angoulême et Cognac ont été agressés au cours de leurs interventions. Vendredi d'abord, vers 11 h 30, une équipe d'Angoulême a eu fort à faire avec un piéton qui déambulait, alcoolisé, au milieu de la voie publique, aux abords du tunnel de la Gatine. L'individu interpellé s'est montré violent, en particulier à l'hôpital où il avait été conduit. Il a fallu plusieurs policiers pour le maîtriser avant qu'il ne soit placé en garde à vue. Placé sous mandat de dépôt samedi, poursuivi pour outrages et rébellions sur personnes dépositaires de l'ordre public, il fera l'objet d'une comparution immédiate, cet après-midi.

Vendredi, vers 17 h 30, boulevard de Bury, nouvelle agression, à la suite d'un différend entre ex-concubins. Deux policiers maîtrisent dans la cage d'escalier l'homme, particulièrement excité. Pendant que l'un reste avec « l'agresseur », l'autre monte les étages pour recueillir le témoignage de l'ex-compagne. Il entend alors les cris de son collègue, agressé par un individu qui se trouve être le frère de l'homme interpellé. À deux, les deux agents arrivent à maîtriser le duo d'agresseurs. Bilan : un policier blessé à la jambe et un jour d'arrêt de travail. Les deux agresseurs ont été remis en liberté, en attendant un dépôt de plainte. L'enquête se poursuit.

À Cognac, à 2 h 30, dans la nuit de vendredi à samedi, la conduite hasardeuse d'un automobiliste attire l'attention des policiers. Fortement alcoolisé, l'automobiliste arrive à peine à souffler dans le ballon. Le dépistage s'avère positif. Mais l'individu,

refuse de sortir du véhicule, profère des menaces, et agrippe un policier pour le faire entrer de force dans son véhicule. Il faudra plusieurs agents pour le maîtriser et le menotter.

« Une succession d'agressions, sur fond d'alcool, ces derniers week-ends de beaux jours, à laquelle on n'était pas habitué. À replacer dans le contexte national, c'est l'effet "barrage de Sivens" à force d'entendre des slogans hostiles à la police. Des violences contre les forces de police, en particulier, mais aussi à l'égard de tiers », déplore avec autant de vigueur, le commissaire Thiéry Dreyer, directeur adjoint départemental de la police.

Dans la nuit de vendredi à samedi, entre 3 h 30 et 7 heures, plusieurs interventions ont aussi mobilisé la police aux abords de boîtes de nuit, à et autour d'Angoulême. Toujours le même scénario. Des individus alcoolisés, souvent virés des établissements de nuit. L'un d'eux a été arrêté, près du Loft, à Gond-Pontouvre. Il s'était tapé la tête contre la carrosserie d'une voiture. Lors de son interpellation, il a frappé à de multiples reprises (des coups de poing) les policiers. Il a été remis en liberté dans l'attente d'un dépôt de plainte.

### Poule C

Basseau (B) - Genac/Marcillac (B)	4 - 2
JSA (B) - Châteaubernard	2 - 2
Rouillac (B) - Fléac (B)	1 - 3
Aigre (B) - Mansie (B)	1 - 3
St-Brice (B) - Entente (B)	3 - 2
Taize-Aizie - Javrezac/Jarnouz	2 - 1
Classement - 1. Taize-Aizie, 28 pt, 8 m, 2. Javrezac/Jarnouz, 26 pt, 8 m; 3. Fléac (B), 24 pt, 8 m; 4. Genac/Marcillac (B), 23 pt, 8 m; 5. St-Brice (B), 23 pt, 8 m; 6. Basseau (B), 21 pt, 8 m; 7. JSA (B), 18 pt, 8 m; 8. Entente (B), 17 pt, 8 m; 9. Aigre (B), 15 pt, 8 m; 10. Mansie (B), 14 pt, 8 m, 11. Châteaubernard, 13 pt, 8 m, 12. Rouillac (B), 10 pt, 8 m	

### Poule D

Saint Fraigne - Châteaubernard (B)	1 - 3
Verdille (B) - Roulet (B)	3 - 5
Ars-Gimeux (B) - Courbillac	1 - 4
Gentle (B) - St-Brice (C)	8 - 0
Nercillac (C) - Javrezac/Jarnouz (B)	6 - 2
Salles-d'Angles (B) - Lunais (C)	3 - 0
Classement - 1. Roulet (B), 30 pt, 8 m; 2. Gentle (B), 29 pt, 8 m; 3. Courbillac, 26 pt, 8 m; 4. Verdille (B), 22 pt, 8 m; 5. Nercillac (C), 21 pt, 8 m; 6. Châteaubernard (B), 20 pt, 7 m; 7. Salles-d'Angles (B), 18 pt, 8 m; 8. Javrezac/Jarnouz (B), 15 pt, 8 m; 9. Lunais (C), 14 pt, 8 m; 10. Saint Fraigne, 11 pt, 8 m; 11. Ars-Gimeux (B), 10 pt, 8 m; 12. St-Brice (C), 10 pt, 7 m	

FOOT  
CL 10/11/2014

So 10/11/2015

■ CHÂTEAUBERNARD  
**Office municipal des sports.** L'Office municipal des sports tiendra son assemblée générale vendredi, à 19 heures, salle Jean-Tardif. À l'ordre du jour figureront les bilans de la saison passée et les objectifs et les perspectives 2015-2016.